

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel maritime Jacques CASSARD - BTS - Maritime - Mécatronique Navale

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel maritime Jacques CASSARD - BTS - Maritime - Mécatronique Navale (36249)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 31%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel maritime Jacques CASSARD - BTS - Maritime - Mécatronique Navale (36249)	Jury par défaut	Autres candidats	0	2	0	0	0
		Bacheliers professionnels toutes séries	12	49	47	33	12

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel maritime Jacques CASSARD - BTS - Maritime - Mécatronique Navale (36249)	Jury par défaut	Autres candidats	Masculin	2	0	0	0	
			Total	2	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	5	5	4	2	16,7 %
			Masculin	44	42	29	10	83,3 %
			Total	49	47	33	12	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel maritime Jacques CASSARD - BTS - Maritime - Mécatronique Navale (36249)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	47	45	31	12	100 %
				B	2	2	2	0	0 %
				Total	49	47	33	12	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel maritime Jacques CASSARD - BTS - Maritime - Mécatronique Navale (36249)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	2	0	0	0	
			Total	2	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	46	44	31	12	100 %
			En réorientation	2	2	2	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	0	0	0 %
			Total	49	47	33	12	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Général	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				
		Baccalauréat Professionnel	Electromecanicien marine	39	39	27	9
			Autres spécialités	5	4	3	1

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel maritime Jacques CASSARD - BTS - Maritime - Mécatronique Navale (36249)	Jury par défaut	Electromecanicien marine	88,6 %	90,7 %	90 %	90 %
		Autres spécialités	11,4 %	9,3 %	10 %	10 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau en mathématiques	Notes en mathématiques des bulletins scolaires de première et de terminale	Très important
	Niveau en sciences physiques	Notes en sciences physiques des bulletins scolaires de première et de terminale	Très important
	Niveau en anglais	Notes en anglais des bulletins scolaires de première et de terminale	Très important
	Niveau en français	Notes en français des bulletins scolaires de première et de terminale	Très important
	Niveau en enseignement professionnel	Notes en enseignement professionnel des bulletins scolaires de première et de terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Éléments de la fiche avenir, éléments d'appréciation saisis par le professeur principal	Très important
Savoir-être	Autonomie	Éléments de la fiche avenir, éléments d'appréciation saisis par le professeur principal	Très important
	Capacité à s'investir	Éléments de la fiche avenir, éléments d'appréciation saisis par le professeur principal	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Pertinence du "projet de formation motivé"	Projet de formation motivé et cohérence de ce dernier avec le projet professionnel. Arguments développés pour suivre des études supérieures et explications des moyens que le candidat s'est donné pour atteindre le niveau attendu	Essentiel
	Capacité à réussir dans la formation	Éléments de la fiche avenir, éléments d'appréciation saisis par le professeur principal et avis du chef d'établissement	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expérience d'encadrement	Projet de formation ainsi que les rubriques des activités et des centres d'intérêt	Complémentaire
	Engagement citoyen	Projet de formation ainsi que les rubriques des activités et des centres d'intérêt	Complémentaire
	Stages effectués ou expériences professionnelles	Projet de formation ainsi que les rubriques des activités et des centres d'intérêt	Complémentaire
	Pratiques sportives et culturelles	Projet de formation ainsi que les rubriques des activités et des centres d'intérêt	Complémentaire
	Pratique d'une langue étrangère	Projet de formation ainsi que les rubriques des activités et des centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Lors de l'examen des dossiers, certains candidats n'ont pas été classés car ils ne remplissaient pas une condition préalable indispensable à l'inscription dans la formation.

Le critère retenu est le suivant : absence de diplôme de mécanicien 750kW obtenu dans le cadre de la formation initiale

Ce diplôme constitue en effet un prérequis réglementaire et professionnel pour accéder à la formation proposée. Les candidatures ne satisfaisant pas à cette exigence n'ont donc pas été classées

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des candidatures se déroule en plusieurs étapes, conformément au cadre réglementaire.

1. Préclassement à l'aide de l'Outil d'Aide à la Décision (OAD)

Dans un premier temps, la commission d'examen des vœux s'appuie sur l'OAD intégré au site « Gestion Parcoursup » pour établir un préclassement des dossiers. Cet outil attribue à chaque candidature une note globale, calculée à partir de critères et coefficients définis par la commission, dans le respect des critères généraux d'examen des vœux affichés aux candidats sur Parcoursup.

- Le paramétrage retenu pour la session 2025 est le suivant : Résultats académiques : **40 %** / Compétences académiques : 10% / Savoir-être : **10 %**)
- La note globale ainsi calculée permet d'établir un préclassement purement technique, basé sur des données quantitatives et objectivables (résultats scolaires, niveau dans les disciplines clés, etc.).

2. Examen collégial par la commission d'examen des vœux (CEV)

Dans un second temps, l'ensemble des membres de la commission se réunit à plusieurs reprises afin d'examiner chaque dossier individuellement. Ces réunions ont pour objectifs :

- de contrôler la pertinence du préclassement proposé par l'OAD ;
- d'évaluer les critères qualitatifs, en particulier la lettre de motivation, la cohérence du projet de formation (Motivation : **35 %**), ainsi que les engagements ou activités péri- et extrascolaires (Engagements et activités : **5 %**).

3. Classement final

Les notes et appréciations issues de cet examen collégial permettent d'ajuster le classement initial.

Ce double regard – technique (via l'OAD) et humain (via la commission) – garantit une prise en compte équilibrée, transparente et complète des candidatures, associant critères objectivables et analyse qualitative.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'expérience de la commission d'examen des vœux montre que la qualité et la complétude du dossier Parcoursup sont déterminantes dans l'évaluation des candidatures.

Il est donc vivement conseillé aux candidats de :

- Renseigner avec soin le champ relatif à la motivation, à la connaissance de la formation et à la cohérence du projet professionnel. Ces éléments permettent à la commission d'apprécier la pertinence du choix de la formation au regard du parcours antérieur et des objectifs exprimés par le candidat.
- Valoriser les engagements, activités, centres d'intérêt ou réalisations péri- ou extrascolaires. Ces informations apportent un éclairage complémentaire sur l'implication, les compétences transversales et la capacité d'initiative du candidat.

Ces rubriques qualitatives constituent un complément essentiel aux résultats scolaires et contribuent à une évaluation globale, équilibrée et individualisée des candidatures.

Signature :

Alban SALMON,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel maritime Jacques CASSARD